Collagène marin
hydrolysé
- DA 2000 -
Types I-II-III
Loire Atlantique

L'hydrolysat de Collagène & Vitamine C

L'incontournable bienfait articulaire, anti-vieillissement

PRÉSENTATION

Le collagène est une protéine fibreuse se trouvant naturellement dans le corps humain. Son rôle est d'assurer l'élasticité, la résistance mécanique et la régénération des tissus. Il est **indispensable** à la structure des cartilages, os, tendons, peau…



LES BIENFAITS DE L'HYDROLYSAT DE COLLAGÈNE MARIN + VITAMINE C

- Robustesse & Souplesse des articulations
- Favorise le maintien du cartilage
- Lutte contre l'arthrose, et les rhumatismes
- Renforce les vaisseaux sanguins, les tendons, les muscles
- Maintien et améliore la qualité de la peau, adoucit, nourrit, tonifie, hydrate et lisse
- Précieux allié pour préserver la jeunesse de votre peau.
- Effet anti-âge avéré.

LA VITAMINE C PARTICIPE ACTIVEMENT À LA FONCTION NATURELLE DU COLLAGÈNE AFIN DE SOUTENIR AU MIEUX LA FONCTION NATURELLE DES OS ET DES CARTILAGES.

À SAVOIR

À partir de la trentaine, l'organisme perd environ 1 % par an du précieux collagène et bien plus à partir de la cinquantaine. Les grands sportifs et métiers très physiques sont en carence de collagène bien avant l'âge. Il est reconnu comme étant le « lubrifiant » du corps.

À RETENIR

Le cartilage ne se régénère pas naturellement à l'âge adulte, d'où l'intérêt du collagène qui représente une solution idéale contre la dégradation des cartilages dûe à l'âge et aux efforts intenses. C'est un soin anti-âge contre l'arthrose et bien d'autres maladies ostéo-articulaires. Apportez cette protéine fibreuse manquante à votre organisme pour contribuer à réduire la cause principale des rhumatismes. Par ailleurs, la qualité de votre peau en sera nettement améliorée.
Ne convient pas aux personnes allergiques aux poissons

POSOLOGIE *Pour information, 1 cure est équivalente à une boîte de collagène marin contenant 120 gélules*

incluant 10mg de vitamine C dans chaque gélule pour une assimilation optimale.

30 à 50 ans :

- 1 à 3 cures de collagène marin par an

Après 50 ans :

- 3 cures de collagène marin par an au minimum

2 à 3 cures de suite si douleurs articulaires, ligamentaires et musculaires. A renouveler.
Possibilité d'ouvrir les gélules ; à consommer avec un verre d'eau

Complément d'information sur le site www.centrephi.fr